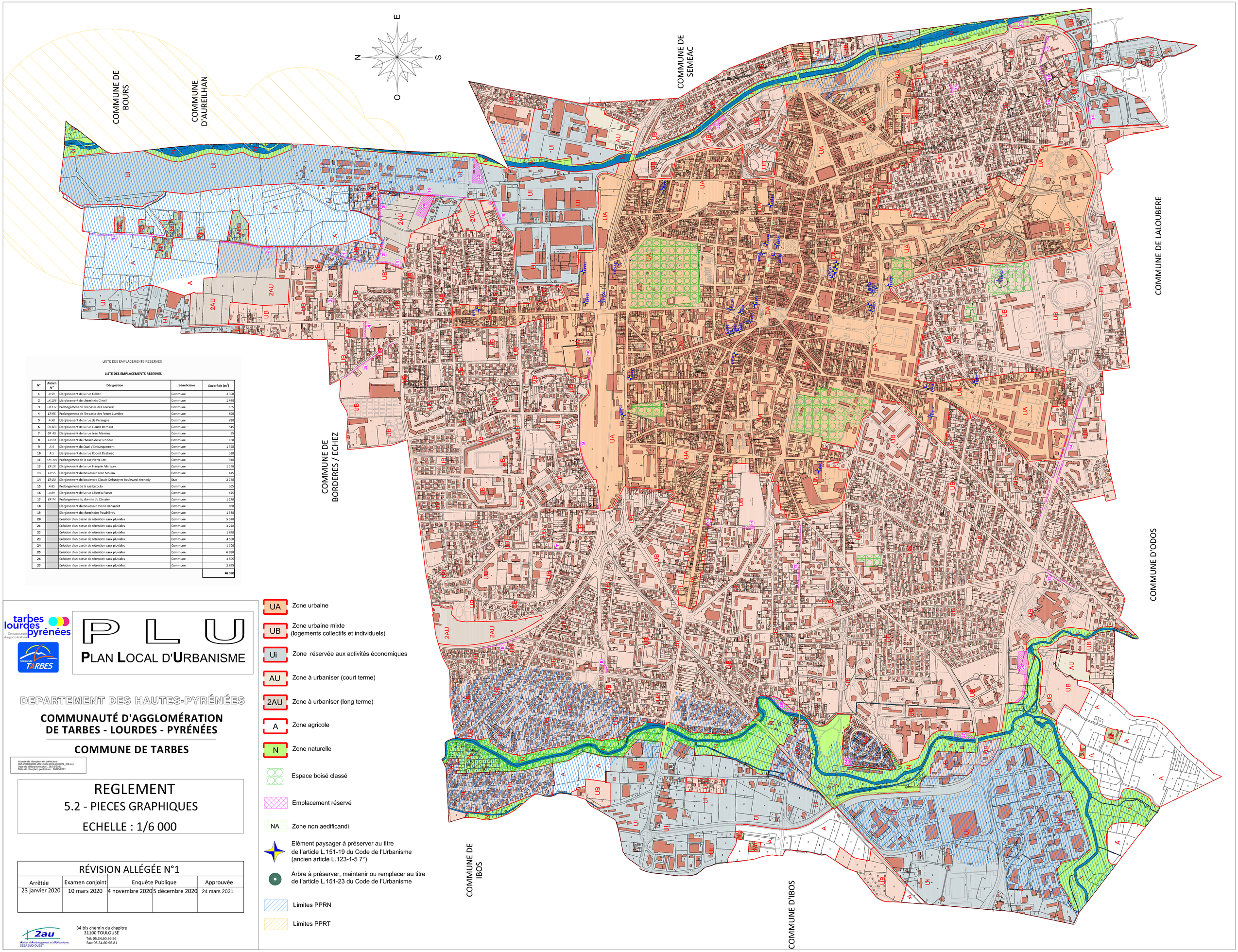

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Ancien N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	A 99	Elargissement de la rue Kléber	Commune	3 300
2	LR 109	Elargissement du chemin du Chenil	Commune	1 440
3	ER 132	Prolongement de l'impasse des Cerisiers	Commune	155
4	ER 96	Prolongement de l'impasse des Frères Lumière	Commune	890
5	A 98	Elargissement de la rue de Pesseigna	Commune	820
6	ER 113	Elargissement de la rue Claude Bernard	Commune	545
7	ER 45	Elargissement de la rue Jean Mermoz	Commune	85
8	ER 10	Elargissement du chemin de la Sendère	Commune	160
9	A 4	Elargissement du Quai d'Embarquement	Commune	1 570
10	A 5	Elargissement de la rue Robert Destarac	Commune	310
11	ER 1	Prolongement de la rue Pierre Loti	Commune	940
12	ER 16	Elargissement de la rue François Marquès	Commune	1 150
13	ER 55	Elargissement du boulevard Jean Moulin	Commune	415
14	ER 80	Elargissement du boulevard Claude Debussy et boulevard Kennedy	Etat	2 740
15	A 85	Prolongement de la rue Escoula	Commune	365
16	A 89	Elargissement de la rue Célestin Passet	Commune	625
17	ER 74	Prolongement du chemin du Clausier	Commune	1 280
18		Elargissement du boulevard Pierre Renaudet	Commune	850
19		Elargissement du chemin des Poudrières	Commune	1 530
20		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	5 570
21		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	3 220
22		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	1 650
23		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	4 500
24		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	1 700
25		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	6 990
26		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	3 505
27		Création d'un bassin de rétention eaux pluviales	Commune	2 675
				48 980

tarbes lourdes pyrénées
Communauté d'agglomération

Mairie de TARBES

P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE TARBES - LOURDES - PYRÉNÉES

COMMUNE DE TARBES

Accusé de réception en préfecture
065-200068300-20210324-BC2A032021_03-AU
Date de télétransmission : 26/03/2021
Date de réception préfecture : 26/03/2021

REGLEMENT

5.2 - PIECES GRAPHIQUES

ECHELLE : 1/6 000

RÉVISION ALLÉGÉE N°1				
Arrêtée	Examen conjoint	Enquête Publique		Approuvée
23 janvier 2020	10 mars 2020	4 novembre 2020	5 décembre 2020	24 mars 2021

2au
Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme
SEBA SUD OUEST

34 bis chemin du chapitre
31100 TOULOUSE
Tél: 05.34.60.96.96
Fax: 05.34.60.96.81

- UA — Zone urbaine
- UB — Zone urbaine mixte (logements collectifs et individuels)
- Ui — Zone réservée aux activités économiques
- AU — Zone à urbaniser (court terme)
- 2AU — Zone à urbaniser (long terme)
- A — Zone agricole
- N — Zone naturelle
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- NA — Zone non aedificandi
- Elément paysager à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme (ancien article L.123-1-5 7°)
- Arbre à préserver, maintenir ou remplacer au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Limites PPRN
- Limites PPRT